

ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

2017 - 2018

| LE MÉTIER |

Les personnes titulaires du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité « activités aquatiques et de la natation » (AAN) sont des animateurs et éducateurs des activités aquatiques et de la natation.

Ils ont compétences à : conduire des actions d'éveil, de découverte, d'apprentissage et d'enseignement des nages codifiées de la natation ; conduire toutes les activités aquatiques (bébé nageur, aquaphobie...) ; conduire toutes les activités aquatiques de la remise en forme (aquagym, aquabike...). Ils peuvent encadrer tous les publics (enfants, adultes, seniors). Il peut aussi intervenir dans le secteur scolaire.

Ils sont également détenteurs du titre de maître nageur sauveteur.

| OÙ EXERCE-T-IL ? |

Les activités s'exercent aujourd'hui principalement dans le cadre des collectivités territoriales, du secteur marchand (centre aquatique, centre de remise en forme, activité libérale...) et associatif (clubs sportifs affiliés ou non à une fédération) ou du secteur sportif professionnel.

| PARTENARIAT |

Cette formation est menée en coopération avec l'École Régionale de Formation des Activités de la Natation (ERFAN) du comité régional de natation du Limousin.

| CONDITIONS D'ACCÈS |

Pour pouvoir entrer en formation, les candidats doivent :

- Être âgé de 18 ans au moins
- Être titulaire du diplôme de secourisme PSE 1 (premiers secours en équipe niveau 1) à jour de la révision annuelle
- Présenter un certificat médical de non contre-indication : à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au diplôme / et à l'accomplissement du test préalable à l'entrée en formation, pour ceux qui y sont soumis

Le certificat médical, daté de moins de 3 mois au jour de ces tests est établi conformément à un modèle spécifique (dans le dossier d'inscription)

- Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation
- Satisfaire aux tests de sélection.
- Être admis à l'examen du brevet national de sécurité et

de sauvetage aquatique (BNSSA) et si nécessaire produite l'attestation justifiant qu'il est à jour de sa vérification de maintien des acquis.

| SÉLECTION |

EXIGENCES PRÉALABLES À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Test de performance (parcourir 800 m nage libre en moins de 15 minutes).

ÉPREUVES DE SÉLECTION

- Une épreuve écrite ;
- Une épreuve orale.

| CONTENU DE FORMATION |

Formation en 4 unités capitalisables en centre de formation, en alternance avec "un stage pédagogique en situation". Les méthodes pédagogiques utilisées sont : des cours théoriques, des mises en situation avec des publics ou entre stagiaires et analyses, des mutualisations de pratiques, des projets à concevoir et à mettre en place.

| CALENDRIER DE FORMATION |

Inscription avant	EPEF*	Épreuves de sélection	Positionnement**	Début et fin de la formation	Nombre d'heures au centre	Nombre d'heures en formation à distance	Nombre d'heures en stage pédagogique en situation professionnelle
28/07/17	04/09/17	04/09/17	11/09/17	Du 18/09/17 au 29/06/17	600 h	/	300 h

* Exigences préalables d'entrée en formation

** Le positionnement déterminera de façon personnalisée un nombre d'heures en centre et en structure d'accueil

| COÛT DE FORMATION |

Frais d'inscription : 40 € (non remboursable)

Coût pédagogique de la formation :

- formation prise en charge : 8,50 € de l'heure, soit un coût total de 5100 €
- formation autofinancée (par le stagiaire) : 6,80 € de l'heure, soit un coût total de 4080 €

| FINANCEMENT |

Pour toutes questions concernant les possibilités de financement, contacter :

Annick MACAIRE / 05 55 45 24 64
annick.macaire@drjscs.gouv.fr



| S'INFORMER, S'INSCRIRE |

La fiche de renseignements peut être téléchargée sur le site Internet du CREPS de Poitiers, rubrique «formation professionnelle» www.creps-poitiers.sports.gouv.fr

Le dossier d'inscription est à demander et à envoyer à l'adresse suivante :

SAFLimousin - Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine
24, rue Donzelot - CS 73707
87037 Limoges Cedex 1
drjscs87-saf@drjscs.gouv.fr

| RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE |

Olivier LALANDE / 06 80 17 06 14
olivier.lalande@drjscs.gouv.fr

| SECRÉTARIAT DE FORMATION |

Monique CANIN / 05 55 45 80 48
monique.canin@drjscs.gouv.fr